

COMPTE RENDU

Réunion de l'association du 06/03/2022

Etaient présents : Paco, Michel, Camille, Nathalie, Nicolas.

La prochaine réunion est fixée au **jeudi 7 avril 2022** à 18h avec apéro dînatoire

A l'ordre du jour ont été évoqués les points suivants

1. Constitution du bureau :

- Présidente : Nathalie DERNOUNY
- Trésorier : Michel VILLIEN
- Secrétaires : Camille BORDES, Nicolas GAUTHIER

2. Le nom et le but de l'association

Plusieurs propositions, dont 3 se sont dégagées :

- Faurieslège
- Folies aux Fauries
- L'eux Fauries

Après vote, *L'eux Fauries* l'emporte à la majorité.

Il a été déterminé le but suivant :

Favoriser, promouvoir et donner accès par tout moyen existant ou à créer, aux Fauries (Arlebosc) et ses environs dans les domaines suivants :

- La culture
- Le bien-être
- La biodiversité
- Le terroir
- La solidarité / le partage
- La réintroduction de l'Homme dans son milieu naturel ! (Ceci est une blague 😊)

3. Organisation de l'association :

- La composition du bureau est ouverte aux membres actifs, membres d'honneur et aux membres fondateurs.
- L'association peut compter les membres ordinaires, les membres actifs, les membres d'honneur, les membres bienfaiteurs et les membres fondateurs.
- L'adhésion annuelle a été fixée à 10 €. Les personnes qui choisiront de faire un don en plus deviendront des membres bienfaiteurs.
- Tous les membres ont voix délibérative. L'assemblée générale sera annuelle.

4. Lancement de l'association :

Il a été décidé :

- D'organiser un évènement musical pour lancer les débuts de l'association.
- De faire une campagne de financement participatif.

Il a été évoqué :

- L'évènement musical pour la fête de la musique si le délai le permet (qui a de bonnes chances d'être trop court), ou à une date ultérieure. Août ? Associer à l'après-midi jeu de la Ferme des Genêts ? A préciser avec Jonathan.
- Pour le financement participatif, deux options : soit passer par une plateforme existante, soit le faire soi-même via le site internet de l'association.
- Renseignements pris auprès des groupes ardéchois Acoustik Ladyland ([voir ici](#)) et Kappelmeister ([voir ici](#)) pour avoir une idée de tarif (mais pas obligatoirement eux qui viendront). Pour l'ensemble des deux groupes avec cachet des artistes, frais de déplacement, sono et éclairage avec techniciens : 1200 € environ.
- Pourquoi pas faire en trois temps. Fin d'après-midi, inviter le conservatoire de colombier-le-vieux à faire une petite démonstration, repas, puis Acoustik Ladyland en 1^{ère} partie de soirée et Kapellmeister en seconde partie de soirée.
- Pourquoi pas aussi fonctionner avec réservation pour couvrir les frais si le financement participatif est insuffisant.

A l'ordre du jour de la prochaine réunion du jeudi 7 avril 2022 :

- Définir la date de l'évènement ?
- Définir le contenu exact et le déroulé de l'évènement ?
- Définir le budget précis ?
- Définir les besoins légaux (autorisations, droits Sacem, sécurité, etc.) ?
- Définir la capacité d'accueil ?
- Où se passera l'évènement ?
- Quelles contreparties à proposer pour le financement participatif si l'utilisation d'une plateforme. Faire les recherches sur quelle plateforme utiliser.